

DEC210566DR08

**Décision portant nomination de Mme Charline PARENTEAU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7372 intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC.**

#### **LE DIRECTEUR PAR INTERIM,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC202219INEE du 23 décembre 2020, portant nomination de M. David GREMILLET, aux fonctions de directeur d'unité par intérim de l'unité mixte n°7372, intitulée « Centre d'Etudes Biologiques de Chizé » - CEBC ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie options « *sources radioactives scellées* » et « *sources radioactives non scellées* » délivré à Mme Charline PARENTEAU le 19 octobre 2017 par la Société de Radioprotection Progray ;

**Vu** l'avis du Conseil De Laboratoire du 23 octobre 2014 ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1er : Nomination**

Mme Charline PARENTEAU, Ingénieure d'Etudes, est nommée personne compétente en radioprotection jusqu'au 20 mars 2023.

##### **Article 2 : Missions**

Mme Charline PARENTEAU exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

##### **Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Charline PARENTEAU sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

##### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villiers-en-Bois, le 25 mai 2021

Le directeur d'unité par intérim  
M. David GREMILLET

Visa du Président de l'Université de La Rochelle  
M. Jean-Marc OGIER

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Ludovic HAMON